

EDITORIAL

CÉRESTE, UNE NOUVELLE VOIE

L'été s'achève, mais fort heureusement, reste en mémoire le souvenir des festivités qui se sont particulièrement bien déroulées. À cette occasion, je souhaite féliciter les organisateurs, les associations et le personnel communal, véritables auteurs de ces fêtes, ainsi que l'ensemble des cérestains et des cérestaines, qui ont été nombreux à participer aux manifestations en tant qu'acteurs, contribuant à rendre conviviaux les moments passés ensemble.

Cette fin d'été est aussi largement marquée par la (presque) fin des travaux de notre commune. Je suis parfaitement conscient du désagrément que cet énorme chantier a suscité auprès des habitants, et surtout des commerçants, et je remercie encore les citoyens pour leur compréhension car il n'était pas facile de concilier circulation routière et travaux sans quelques perturbations.

Si rénover et modifier l'environnement oblige parfois à changer d'habitudes et d'attitudes, je suis persuadé que l'aboutissement de toutes ces réalisations sera désormais pour vous, l'opportunité d'une meilleure qualité de vie. C'était en tout cas mon espoir, lorsque il y a douze ans, je proposais ces améliorations dans mon programme municipal. Je suis donc particulièrement fier qu'elles s'inscrivent aujourd'hui dans une démarche d'embellissement et de développement pour l'avenir, afin que Céreste soit le plus accueillant possible.

Gérard Baumel, maire de Céreste

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AOÛT 2007

L'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie.

✓ **PRÊT POUR LE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE CÉRESTE**

Lors du précédent conseil municipal, le maire avait expliqué le nouveau plan de financement de la traversée du village, indiquant que désormais, toutes les factures des entreprises devront être payées par la commune à la place de la Communauté de Communes de Haute Provence. Dans la même séance, le conseil avait voté la décision modificative n°1 en incluant dans les recettes deux nouveaux emprunts (à long et court terme). En contrepartie, notre commune touchera les subventions (même celles accordées à la communauté) et le remboursement de la TVA (320.000 €).

Trois agences bancaires ont été sollicitées : DEXIA Crédit Local, la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole pour un prêt à long terme de 530.000 € et un prêt à court terme de 320.000 €.

Après avoir étudié et comparé les propositions, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de DEXIA Crédit Local.

✓ **EXONÉRATION DE LA TAXE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES COMMERCES**

En raison de la gêne occasionnée par les travaux de la traversée de Céreste, les commerces utilisant le domaine public bénéficieront de l'exonération de taxe d'occupation du domaine public pour l'année 2007. La demande d'exonération de la taxe de séjour, formulée par Monsieur Bussolon (hôtel-restaurant Aiguebelle), estimant avoir eu un manque à gagner durant les travaux, sera étudiée par la commission de travail composée de Jean-Louis De Boissezon, Denise Ménard et Alain Martin.

✓ **STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE HAUTE PROVENCE**

Céreste a adhéré avec Montjustin et Villemus à la Communauté de Haute Provence pour une durée de six ans selon l'arrêté préfectoral n°2001-3473 en date du 31/12/2001. La fin du mandat ayant été fixée en octobre 2007 et les élections municipales étant différées en 2008, cela pose un problème juridique dans les statuts de la communauté au delà d'octobre 2007. Le conseil de communauté a donc prorogé l'existence de la CHP après octobre en ces termes : " *La communauté de Haute Provence est reconduite automatiquement sauf dénonciation par un conseil municipal d'une des communes membres dans les trois mois suivant le renouvellement général des assemblées communales* ". Le conseil municipal accepte la prorogation des statuts de la CHP comme définie.

✓ **ANALYSES ET TARIFS DES EAUX PUBLIQUES**

Une convention avait préalablement été signée entre la préfecture et le centre hospitalier de Digne pour effectuer les analyses d'eaux de consommation et de piscines.

Aujourd'hui, de nouvelles recherches analytiques sur les pesticides, entraînent une augmentation sensible du coût unitaire de ce type d'analyse. En conséquence, l'avenant n° 4 porte sur l'augmentation des tarifs.

✓ **ASSISTANCE**

Suite à l'accident mortel de Monsieur Perrone, des dispositions ont été prises par la municipalité et le CCAS pour aider la famille de la victime en coordination avec l'assistante sociale et la CAF.

Renseignements municipaux :

Mairie : 04 92 79 00 15 ou mairie-cereste2@wanadoo.fr

Office de Tourisme : 04 92 79 09 84 ou ocereste@club-internet.fr

Médi@thèque : 04 92 79 06 95 ou mediatheque@cereste.fr

Site Web : www.cereste.fr

Directeur de la publication : Gérard Baumel

Rédaction / Conception : Cristel Béguin-Bérard

Photographies : Gérard Baumel, Cristel Bérard, Muriel Rodriguez

Dépôt légal à parution de 800 exemplaires

Imprimerie : Mollet - Manosque

Soucieuse de la protection de l'environnement, la municipalité de Céreste s'engage à utiliser un support papier recyclable et biodégradable selon les normes européennes pour imprimer son journal municipal.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



BILAN DU CENTRE DE LOISIRS

Les petits cérestains ont aussi eu droit à cinq semaines de vraies vacances cet été avec les animations du centre de loisirs. L'occasion pour eux de s'essayer à l'art dramatique, au théâtre de rue, à la peinture, à la poterie, sans oublier les activités sportives et les traditionnels camps d'été.



PROJET DE RÉNOVATION POUR LA PLACETTE

Choisi parmi les nombreuses demandes déposées à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), c'est le projet de rénovation de la placette et de la maison médiévale classée attenante, qui a été retenu par les Bâtiments de France et le Ministère de la Culture pour une réhabilitation. L'étude sera entièrement financée par l'État et débutera courant septembre.

PRÉVENTION DES INCENDIES

Jusqu'au 14 septembre, l'incinération des végétaux est strictement interdite (période dangereuse).

Du 15 septembre au 15 octobre, l'incinération des végétaux coupés doit être déclarée en mairie. Une dérogation préfectorale doit être accordée pour les végétaux sur pieds.

À partir du 16 octobre et jusqu'au 14 mars, la période d'incinération est sous la responsabilité du propriétaire ou de son ayant droit. Cependant, il est interdit d'allumer un feu par vent fort (supérieur à 40 Km/h).

FESTIVITÉS 2007

Le festival du folklore a permis aux cérestains et aux touristes d'effectuer un fabuleux voyage au-delà des frontières avec la musique et la danse des Kenyans, des Indous, des Ukrainiens et des Biélorusses.



Les danseurs Biélorusses ont attiré de nombreux cérestains et touristes.

Les Journées de l'Art ont pris de l'ampleur. La fréquentation des lieux d'exposition, les concerts et le repas de clôture ont fait mesurer aux organisateurs l'intérêt des cérestains et des vacanciers pour la culture de proximité.



Le repas de clôture des Journées de l'Art et le concert de flamenco, ont rassemblé cent cinquante personnes.

Deux événements réussis avec le festival de danse folklorique, désormais incontournables à Céreste.

ASSOCIATIONS

Céreste peut s'enorgueillir du dynamisme de ses associations qui reprennent ce mois-ci leurs activités.

● **JUDO** (à partir du 10 septembre)
Section petits : lundi et jeudi 17h30 à 18h30
Section moyens : lundi 18h30 à 19h30
Section grands : lundi 19h30 à 21h
Licence obligatoire 30 € par an.
Inscription trimestrielle : 41 € adulte, 51 € moyen, et 46 € petits. ☎ Renseignements
Philippe Vial 06 30 80 31 96

● **KICK-BOXING ET CARDIO-BOXE**
(à partir du 11 septembre)
Mardi et vendredi de 20h15 à 21h45 au Dojo.
Licence+assurance+passport annuel au Kick-Boxing : 39 €. Abonnement mensuel 23 € (adulte) et 16 € (- de 14 ans).
Licence+assurance+passport annuel au Cardio-Boxe : 29 €. Abonnement mensuel 23 € à partir de 14 ans. ☎ Renseignements
Cédric LÉ 06 74 78 27 61

● **FOOTBALL**
Entraînements mercredi et vendredi 19h à 21h.
Licence annuelle 75 €. Inscription dès 17 ans.
☎ Renseignements Philippe Vial
06 30 80 31 96

● **TENNIS**
Courts ouvert tous les jours de 8h à 22h.
Abonnement annuel et familial 60 €. Possibilité de location de court 10 €/heure. École de tennis à partir de 5 ans tous les samedis après midi. Inscription annuelle 100 €.
Renseignements office de tourisme.

● **MOTO LIBRE-ÉNDURANCE**
Cotisation annuelle 15 € + inscription à la sortie. ☎ Renseignements Sylvain Gastaldi
04 92 79 09 04

● **LA BOULE CÉRESTAINE**
Du 1^{er} mars au 30 octobre concours de pétanque et de mêlée tous les jeudis et concours à la mêlée tournante les samedis.
Licence 35 €. Inscription boulodrome.

● **CLUB DE BRIDGE**
Tournoi le mercredi et samedi à partir de 14h au local rue Jean Mermoz. Adhésion à la fédération 20 € par an + droit de table 4 € (1,60 € adhérents). ☎ Renseignements Denis Zante
04 92 79 07 60

● **FIL D'ARGENT** (à partir du 10 septembre)
Jeux divers et variés les lundis, mardis, jeudis et vendredis après midi au local rue Jean Mermoz. Yoga mardi matin. Cotisation 16 € par an.
☎ Renseignements Mauricette Auguste
04 92 79 07 11

● **CÉRESTE ET SES ARTS**
Atelier peinture le lundi 14h à la salle des fêtes. Inscription 15,50 € par an. ☎ Renseignements
Catherine Musso-Reynier 04 92 79 06 07

● **DITE ME LE**
Théâtre le vendredi à partir de 17h à la salle des fêtes. Renseignement sur place.

● **LES LUTINS CÉRESTAINS**
Animations destinées aux enfants et familles. Cotisation annuelle 15 € par famille + 5 € par enfant supplémentaire. ☎ Renseignements
Mme Sciascia-Boussemart 04 92 79 01 15

AGENDA

Dimanche 16 septembre à 9h30 : Visite guidée et gratuite du village à l'occasion des Journées du Patrimoine. Réservation obligatoire à l'office de tourisme.

Lundi 24 septembre à 14h : Visite et dégustation à la Chocolaterie Manon de Peyruis et découverte du village. Participation 7 € (5 € adhérents). Renseignements et inscriptions obligatoires à l'office de tourisme avant le 22 septembre.

Mardi 25 septembre 14h à la

Médi@thèque : Cercle littéraire.

Dimanche 30 septembre : Brocante

CINÉMA

Samedi 15 septembre 17h à la salle des fêtes : LES SIMPSON Film d'animation américain de David Silverman.

Samedi 29 septembre 20H45 à la salle des fêtes : CAMEL Comédie dramatique franco-libanaise de Nadine Labaki avec Nadine Labaki, Yasmine Al Masri...

TRAVAUX DE LA D 4 100, SUITE ET FIN...

Depuis le début de l'année, les cérestains ont eu leur dose de perturbations avec les travaux de l'ancienne nationale, mais ce n'est pas sans avantage car c'est désormais une belle chaussée qui traverse le village, même si la réelle fin des travaux est prévue fin septembre.

Au programme des municipales depuis douze ans, ce projet ambitieux avait un coût : 2.300.000 € HT dont 978.000 € à la charge de l'État et 1.322.000 € HT pour la commune. Finalement en 2005, après une multitude d'études et de dossiers, les crédits d'État sont accordés, des subventions sont obtenues sur la part communale et la vente du Village Vacances au centre VTF, sous condi-

tions de réaliser les investissements nécessaires à son développement, permettent enfin d'envisager l'aménagement du village.

Les travaux débutent fin 2006 et ce n'est pas sans difficultés techniques, car l'aménagement de la route et des trottoirs nécessitent la réfection des réseaux d'assainissement d'eau, l'ouvrage d'un réseau d'eau pluviale et d'un bac décanteur pour préserver l'environnement. Divers imprévus engendrent ainsi un surcoût par rapport au financement initial. L'abattage de certains arbres, par mesure de sécurité, ne manque pas non plus de générer quelques conflits et de perturber les travaux mais au final, les cérestains et les commerçants, font

preuve de patience et de compréhension. D'autres réalisations ont également été entreprises dans la foulée, comme la terrasse du bar-tabac et l'ancienne gendarmerie (propriétés de la municipalité), bientôt réhabilitée en centre médical (fin des travaux prévus en janvier 2008) et en logements sociaux (fin des travaux prévus pour l'été 2008).

La municipalité, qui espère accueillir d'avantage de personnes, prévoit déjà d'agrandir son espace avec l'implantation du quartier des Aires, sur la route de Vitrolles (voir gazette n°6). Mais pour l'heure, laissons la poussière des travaux se dissiper et les cérestains profiter de leur nouveau village.

BALADE

LES GORGES DE TRÉVANS

Durée aller/retour : 5h

Dénivelé : 450m

Carte : I.G.N Top 25 Digne n°3441



À proximité du Verdon, le circuit des gorges de Trévans surprend par la diversité de ses paysages et la timidité de ses terres. Traverser le village d'Estoublon en direction du parking de Trévans. Franchir le pont romain et suivre le sentier balisé en rouge longeant la rivière de l'Estoublaise. Au croisement de deux itinéraires, emprunter la passerelle. Après une pente raide, le sentier pénètre les gorges et aboutit à Valbonette. Passer les ruines du moulin et bifurquer sur le balisage vert pour accéder, en vous aidant d'une main courante, à une superbe arche de tuf naturel surplombant une cascade. Après ce paradis des eaux, remonter le chemin jusqu'aux refuges des Blâches. Continuer à la lisière d'un bois pour arriver sur la D17. Suivre la route sur 2 Km avant de redescendre à gauche par le ravin du Feston et de rejoindre le parking.

LITTÉRATURE

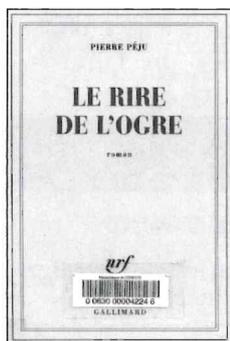
Ouvrages sélectionnés et disponibles à la Médi@thèque

LE RIRE DE L'OGRE de Pierre Péju

 Roman

En 1960, un village de Bavière est le lieu d'un drame rapidement oublié. Paul Marleau, un adolescent français en séjour chez un correspondant allemand, lèvera le voile de ce mystère grâce à Clara, la fille d'un ancien médecin de la Wehrmacht. Enfants de la paix, ils ne tarderont pas à comprendre que les douleurs de la guerre se propagent dans la douceur de leur époque pour bientôt les rattraper.

Un livre mesurant le bonheur et les futilités de l'existence dans un siècle ambigu ou le pire et le rire se confondent.

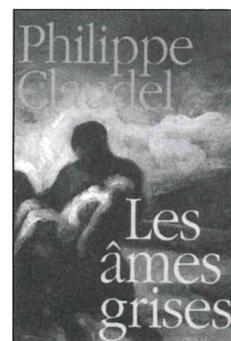


LES ÂMES GRISES de Philippe Claudel

 Roman

Une fillette, surnommée Belle de Jour, est retrouvée assassinée sur les berges d'un petit cours d'eau, en hiver 1917. Alors que la première guerre mondiale entraîne les hommes au combat et que les cadavres s'entassent dans les tranchées, le mystère demeure autour de la mort de l'enfant. Des années plus tard, le policier chargé de l'enquête, raconte avec regret comment les vies se sont jadis croisées autour de cet événement.

Un livre sombre et trouble qui reçu le prix Renaudot en 2003 et inspira récemment le cinéma.



NELLY NIQUET AU SERVICE DE PÉNATES

Le Dieu romain, protecteur des foyers, ne pourrait que se réjouir d'accueillir dans sa demeure une servante aussi dévouée que ne l'est Nelly dans les tâches domestiques quotidiennes. Maisons huppées, foyer bourgeois ou simples maisons de vacances, elle gouverne de main de maître le moindre espace qui lui est confié.

Nelly avait trois ans en 1962 lorsqu'elle quitta la ville de Carpentras avec sa famille pour aménager à Céreste. Son père, maçon, est employé pour construire les lotissements des nouveaux quartiers du village. " *Il a bâti une bonne partie des résidences cérestaines.* " La voix de Nelly est fière du passé de se père bâtisseur avant de se feutrer dans le soyeux souvenir de ses dix-huit ans. " *Toute ma vie s'est réalisée autour de Céreste, j'y ai même rencontré mon époux. À l'époque, une boîte de nuit jouxtait l'Ubu bar et on était nombreux à y aller danser. Un soir de mars 1977, j'y ai croisé un jeune reillannais nommé Jean-Marie...* " La fièvre des samedis soirs cérestains entraîne les amoureux sur des airs disco jusqu'au " oui " fatidique, qui les unira deux mois plus tard.



Nelly, femme de ménage, au foyer ou femme d'affaires mais femme tout simplement...

Du ménage à la poussière

Au début, le jeune couple travaille en saison. L'hiver à Pra-Loup, l'été à Port Leucate. Puis, en devenant parents en 1979, ils décident de se stabiliser en s'installant à Céreste.

Quelques années plus tard, bien que trois fils occupent les jupons de Nelly, la jeune mère accepte une activité intérimaire au bureau de poste de Céreste. De remplacement en remplacement, elle parvient à obtenir une véritable emploi pendant douze ans. Entre temps, deux fillettes viennent agrandir le cercle familial. Nelly bénéficie alors d'un congé de maternité mais lorsque après trois ans elle décide de reprendre le travail, le système de la poste a changé et sa situation d'auxiliaire a été supprimée. Elle trouve alors un emploi saisonnier comme intendante à la Bastide Neuve de Céreste, avant d'être embauchée à Apt dans une entreprise qui loue aux gens de fortune des services domestiques. Nelly prend cependant du recul sur les tâches ménagères, parfois ingrates.

" C'est un travail qui réclame énormément d'investissement mais qui humainement est très enrichissant. Et lorsque je suis en contact avec des personnalités médiatiques en vacances, c'est de discrétion dont il faut savoir faire preuve, car ils aspirent eux aussi à un temps de repos et d'anonymat. Ils ne vous emploient pas pour poser avec vous sur la photo même si vous avez envie de le leur demander. "

Parmi les belles rencontres, Nelly garde en mémoire celle de Ridley Scott. " *Je me suis occupée de sa maison lorsqu'il réalisait son film UNE GRANDE ANNÉE dans la région. Pendant deux mois ça a été un incessant va-et-vient d'acteurs comme Russel Crowe, Marion Cotillard et bien d'autres. C'était fatigant car toute la maisonnée exigeait beaucoup de disponibilités et d'énergies mais c'était fascinant de côtoyer le monde du cinéma. "*

Service à tous les étages

Depuis deux ans que Nelly a créé sa propre entreprise de services domestiques, elle ne se contente plus de chaperonner les demeures fortunées du Luberon,

même si elle continue de gouverner chaque été, l'une des maisons de vacances d'un Lord anglais. " *J'avais besoin d'indépendance mais aussi de diversifier mes prestations et mes relations alors j'ai proposé un service à la carte, adapté aux besoins de chacun. Ainsi je peux très bien entretenir l'intérieur d'une maison, de bureaux, faire du gros nettoyage après travaux mais aussi m'occuper d'enfants, d'animaux ou prendre soin du linge. Un service d'ailleurs très demandé depuis qu'il n'y a plus de pressing à Céreste. "*

Quand Nelly regagne ses pénates, elle s'adonne à la lecture et au jardinage. Cependant, comme ses heures de loisirs ont tendance à se restreindre comparées à ses heures de travail, elle envisage de bientôt développer sa petite entreprise. " *Je pourrai ainsi profiter davantage de ma famille et enfin prendre le temps de visiter les pays du Maghreb. "*

En attendant, la délicate camériste à encore bien des intérieurs à dépoussiérer pour honorer le Dieu lare.

CRISTEL BÉRARD

MARMITE

CRUMBLE D'AUTOMNE

Ingrédients pour 4 personnes : 4 pommes, 8 figues, 60g de farine de châtaigne, 20g de margarine, 50g de sucre roux, 2 cuillères à soupe de poudre de noisette + noisettes décortiquées.

Beurrer un moule et y répartir la poudre de noisette. Dans une jatte, mélanger la farine, le beurre, le sucre pour obtenir une pâte grossière et sablonneuse. Dans le moule, disposer les pommes coupées, les figues et les noisettes concassées avant de recouvrir avec la pâte. Cuire à four chaud (th.7) pendant 30 minutes et servir tiède.